

# SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

## MÉMOIRE

*Forêt modèle du Lac-Saint-Jean : un outil essentiel pour le développement et la pérennité des communautés forestières et une nouvelle mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt*

Présenté par :



Milu nemetatau  
**Forêt modèle**  
du Lac-Saint-Jean

*Ensemble vers une industrie du milieu forestier !*

### **Forêt Modèle du Lac-Saint-Jean**

1209, boul. Sacré-Cœur, C.P. 102

St-Félicien, Québec

G8K 2R5

Serge Harvey,

Directeur général

Tél.: 418-679-2100, poste 2206

Cel.: 418-815-7821

Courriel: [serge.harvey@fmlsj.ca](mailto:serge.harvey@fmlsj.ca)

Site internet : [www.fmlsj.ca](http://www.fmlsj.ca)

# 1. Présentation de Forêt Modèle du Lac-Saint-Jean

Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (FMLSJ), projet principal de l'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, est un partenariat de recherche et développement fondé en 2007, entre les MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine et la communauté de Mashteuiatsh (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan). Sa mission est d'explorer les meilleures façons de mettre en valeur l'ensemble des ressources du milieu forestier afin d'assurer des moyens d'existence durable pour les communautés dépendant de la forêt. De façon complémentaire et dans le respect des principes du développement durable, FMLSJ vise à favoriser une gestion durable et intégrée des ressources et du territoire, et à partager les connaissances par le réseautage et l'établissement de partenariats externes productifs.

FMLSJ occupe dans l'ensemble des acteurs du développement forestier un rôle unique : celui d'ouvreur de piste, d'explorateur de nouveaux sentiers de mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt. Elle favorise aussi la cohabitation et la coopération dans le développement du territoire commun aux deux communautés. Elle encourage la pensée originale, en dehors des schémas traditionnels, et valorise le développement endogène misant sur les retombées les plus locales possible. Elle agit en amont des autres organismes de développement qui accompagnent la mise en œuvre des résultats de ses projets de recherche et développement, et en collaboration avec un réseau étendu de partenaires tel les institutions d'enseignement, les centres de recherche appliquée, les acteurs du développement durable; elle propose des opportunités de nouveaux créneaux, de création de produits innovants, de changement de vision de la forêt, de modèles d'affaires, toujours en faveur des collectivités forestières dont dépend la plus grande partie de l'occupation dynamique des territoires qu'on appelait jusqu'ici régions ressources mais qui sont souvent plutôt des régions au cœur du développement du Québec contemporain.

L'organisme existe depuis 2007 et a réalisé jusqu'ici une soixantaine de projets dans des domaines divers, portant notamment sur les moyens d'existence durable, les ressources forestières ligneuses, les produits forestiers non ligneux (plantes médicinales ilnu, champignons forestiers, petits fruits et autres), les ressources fauniques et la biodiversité, et les ressources patrimoniales et touristiques. L'expertise de Forêt modèle repose essentiellement sur sa capacité de mobilisation et de stimulation du milieu, sur le travail en équipe et l'innovation. L'équipe de direction confie la réalisation de ses projets en impartition aux meilleures ressources disponibles, en privilégiant d'abord l'expertise locale, et effectue la supervision et la gestion des dits projets.

- ✚ Le mémoire est rédigé au nom d'une organisation : L'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, qui est l'entité légale chapeautant Forêt modèle du Lac-Saint-Jean.
- ✚ Les secteurs d'activité économique concerné par les activités de l'organisation : la forêt et le tourisme.
- ✚ Le territoire visé est celui de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (voir cartes jointes en annexe)

## Résumé du projet

Forêt modèle du Lac-Saint-Jean est un des seuls organismes au Québec et au Canada dont la mission première est de réfléchir et d'expérimenter sur les alternatives à la foresterie traditionnelle, basée essentiellement sur l'exploitation de la matière ligneuse. L'abandon du programme fédéral des collectivités forestières, qui finançait à hauteur de 50% des budgets des forêts modèles canadiennes, a fait en sorte que sur 15 en 2014, il ne reste plus que 7 forêts modèles dans l'ensemble du pays, et une seule au Québec, la nôtre. Paradoxalement, le nombre de forêts modèles augmente constamment à l'échelle de la planète, preuve s'il en faut de la validité du concept. Nous proposons de faire de FMLSJ un projet pilote dont les résultats pourront éventuellement être appliqués à l'ensemble du territoire québécois. L'approche de l'organisation est fondée sur la prémisse que le modèle actuel de l'industrie forestière ne suffit plus à assurer la pérennité et la prospérité des communautés dépendantes de la forêt pour leur existence, avec les conséquences dévastatrices que cela entraînera pour celles-ci, qui constituent l'essentiel de l'occupation dynamique du territoire des "régions ressources". C'est un lieu de concertation, de travail en équipe, de partage et d'innovation, neutre politiquement, peu coûteux, et souple dans son fonctionnement. **C'est aussi un incubateur de nouveaux modèles d'affaires et de filières émergentes de mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier.**

Forêt modèle a besoin pour remplir sa mission d'une reconnaissance formelle de son rôle, et que l'on assure sa pérennité sur une base financière lui procurant des fonds propres suffisants, qu'elle pourra investir dans des projets structurants ainsi que pour assurer son fonctionnement. L'approche que nous privilégions est basée sur **l'effet de levier** (multiplicateur de 4X en 2013-2014); nous visons à confirmer et augmenter notre rôle de bougie d'allumage, de catalyseur, mobilisateur et rassembleur. Nos investissements ont depuis le début permis de lancer des initiatives qui ont ensuite été soutenues à des degrés divers par d'autres bailleurs de fonds. Nous proposons donc de créer un fonds annuel récurrent substantiel qui appuiera nos initiatives dans les domaines suivants :

- ✚ La création d'une industrie de la bioéconomie basée entre autres sur la biomasse forestière, principalement en chimie du bois et industries connexes;
- ✚ La mise sur pied d'un pôle de compétitivité en fourrure boréale (traité dans un autre mémoire dédié);
- ✚ Le soutien à l'émergence d'une industrie de la transformation des PFNL, notamment des extractibles pour les applications pharmaceutiques, cosméceutiques et des aliments fonctionnels;
- ✚ L'expérimentation de la production de biocarburants pour notamment l'utilisation dans l'industrie forestière;
- ✚ La mise sur pied de circuits touristiques d'expérience à partir d'un modèle développé dans le cadre d'un projet de FMLSJ réalisé par un doctorant de l'UQAC, incluant entre autres la création d'éléments complémentaires à l'offre actuelle.

### Recommandations :

1. *Que Forêt modèle soit reconnue comme organisme privilégié et projet pilote ayant pour mission la recherche et l'expérimentation de nouvelles pistes de mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt, pour le développement, la pérennité et la prospérité des communautés dépendant de la forêt.*
2. *Qu'un fonds annuel substantiel et récurrent sur 10 ans soit mis à la disposition de Forêt modèle pour assurer la pérennité de l'organisme et réaliser des mandats et des projets dans les domaines prioritaires identifiés plus haut.*

## 4. Les éléments de réflexion sur les thèmes soulevés au cahier de consultation :

### 4.1 Thème 1 – Renforcer les conditions de succès

#### 4.1.1 Sur quels atouts et leviers économiques énoncés dans le cahier de consultation les intervenants régionaux devraient-ils miser en priorité?

Notre **milieu de vie attrayant** est évidemment au cœur de la rétention de nos PME et de leur main d'œuvre. Face aux sceptiques de l'occupation dynamique du territoire dans les régions, on peut répondre qu'une personne qui réside en région ne le fait pas parce qu'elle ne peut trouver de travail dans les grandes métropoles, mais bien parce qu'elle apprécie le mode de vie qu'une région moins peuplée lui offre : rythme de vie plus relaxant, absence de stress dans la circulation, accès à un parterre de loisir en forêt exceptionnel, qualité des rapports humains, sécurité, pureté de l'air et autres. Pour nombre d'entreprises et de travailleurs, c'est un facteur déterminant de localisation et de dynamisme local. Sur cette base, on peut ensuite identifier les facteurs suivants :

- **Appuyer le développement des PME existantes et favoriser le développement de nouvelles :**

L'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean est historiquement appuyée sur la grande entreprise utilisatrice de nos ressources naturelles : l'énergie hydroélectrique et la forêt, principalement servies par un accès maritime d'exception aux marchés mondiaux. Cette dépendance envers des entreprises dont le siège social est situé à l'extérieur de la région quand ce n'est pas à l'extérieur du pays a apporté une prospérité relative à la région mais aussi son lot de disfonctionnement dans le tissu socioéconomique. Un taux d'entrepreneuriat à la traîne sur les autres régions, la difficulté pour les PME d'égaliser les hauts salaires de la grande industrie, la dépendance envers des gammes de produits dictées par des actionnaires absents, le manque d'opportunités de transformation et le déficit en créativité par rapport à une mise en valeur plus éclairée de nos ressources ne sont que quelques uns de ces effets pervers.

Mais bien que ces entreprises demeurent des piliers de notre économie, la mondialisation des marchés et du capital ont fragilisé nos assises économiques autrefois dominantes. Il est devenu impératif de diversifier notre base économique tant sur ses fondements, les ressources naturelles, que sur la mise en valeur de l'ensemble des ressources issues de la forêt. **L'accent doit être mis sur des produits à haute valeur ajoutée, donc par définition transformés, et autant que possible en début de cycle de vie, pour un positionnement compétitif initial, gage d'un succès sur les marchés.** L'innovation,

essentielle à la réussite des PME, doit être au cœur de la nouvelle approche au développement, et il faut pour cela qu'elle soit favorisée, soutenue concrètement (financièrement) et mise de l'avant sans réserve.

- **Soutenir l'innovation des PME notamment en mettant à profit les institutions d'enseignement supérieur de la région;**

Dans le domaine des produits forestiers non ligneux, il y a un manque de connaissances sur notamment la caractérisation moléculaire, que ce soit des champignons, de certaines plantes médicinales ou autres, afin de bien connaître les principes actifs et leurs propriétés, condition préalable, incontournable avant de se lancer dans des investissements éventuels en production. Cette caractérisation exige pour se faire des équipements de laboratoire coûteux et complexes. Il est donc essentiel de pouvoir investir dans ces recherches afin de supporter les PME existantes dans le développement de nouveaux produits, de susciter l'émergence de nouvelles entreprises, et de développer de nouveaux marchés. Nos institutions d'enseignement supérieur et de recherche, tel l'UQAC avec notamment son laboratoire LASEVE, les cégeps régionaux et certains laboratoires privés tel Phyto-Chemia doivent être des partenaires privilégiés de nos entreprises. De même dans le domaine des extractibles de la biomasse, par exemple, LASEVE et d'autres laboratoires devront être mis à contribution pour aider à déterminer les produits les plus prometteurs.

- **Mettre à profit nos ressources naturelles, dont font partie les produits forestiers non ligneux, sur des bases durables et en partenariat avec les Premières Nations :**

Mettre à profit nos ressources naturelles, dans ce contexte, signifie que celles-ci devront d'abord servir au développement et à la prospérité des communautés dépendant de la forêt. La plus grande partie de la région se situant sur le territoire traditionnel de la Première Nation ilnu (le Nitassinan des Pekuakamiulnuatsh), il est naturel de viser à développer des partenariats afin de mettre en valeur l'ensemble des ressources de ce territoire. Historiquement, les relations ont été plutôt harmonieuses entre les communautés autochtones et non autochtones. L'occupation du territoire se déroule de manière généralement non confrontationnelle, et il faut bâtir les nouveaux modèles d'affaires pour la mise en valeur des ressources de la forêt sur ces acquis. Par ailleurs, le concept de développement durable est au cœur de l'approche ilnu. On doit donc le mettre au centre de toutes les initiatives de développement, ce que FMLSJ a toujours contribué à faire depuis sa création. En fait, le développement durable est la trame de fonds de l'ensemble de nos initiatives, étant compris comme essentiel pour assurer la pérennité des ressources et des communautés dépendant de la forêt.

#### 4.1.2 Comment peut-on stimuler davantage l'entrepreneuriat et faciliter l'essor des PME innovantes dans la région?

- Il faut d'abord mettre en place des **mesures de stimulation de l'entrepreneuriat** plus importantes et structurées. Les gens d'ici ne sont pas génétiquement moins entrepreneurs qu'ailleurs (on note entre autres que l'entrepreneuriat est particulièrement actif dans la communauté de Mashteuiatsh), mais la domination historique de la grande entreprise a limité trop souvent l'expression de l'entrepreneuriat à la sous-traitance. Sans diminuer l'importance de cette approche, il faut admettre que nous devons absolument penser en dehors du moule traditionnel. Les emplois se sont perdus et se perdent encore par dizaines et centaines, mais ils devront être recréés par petits nombres à la fois, de manière innovante et dans des domaines encore en émergence comme ceux qui intéressent Forêt modèle.
- **La formation d'une main d'œuvre qualifiée** dans ces domaines en émergence ou en mode relance (comme par exemple le pôle fourrure, la cueillette de PFNL), est aussi un facteur de réussite incontournable. La collaboration entre les institutions de formation de tous niveaux et les développeurs et entrepreneurs est essentielle.
- Il faut aussi assurer un **soutien aux efforts de recherche et de développement de nouveaux produits, de nouveaux procédés de transformation, et à la caractérisation des produits forestiers non ligneux et autres**. Tel que mentionné plus haut, les nouvelles PME qui seront au cœur de la diversification de notre économie oeuvrent dans des marchés souvent en émergence, et elles ne pourront s'assurer des bases solides et durables pour leur développement sans un soutien de R et D suffisant et récurrent.
- Il est important de fournir aux entreprises un **soutien à leurs efforts de commercialisation** particulièrement dans les marchés porteurs, comme par exemple la Chine et la Russie pour la fourrure.
- On devrait viser à **faciliter la création de co-entreprises entre les autochtones et les non autochtones**. On pense ici à la mise sur pied de partenariats créatifs entre autochtones et non autochtones. Cela aurait pour effet de solidifier les liens entre les communautés, de permettre une émulation féconde entre les deux approches au développement, et de fonder la mise en valeur des ressources du territoire dans le respect des droits et traditions de chacune des communautés.
- Finalement, un **financement adapté aux réalités des PME** est crucial pour que les choses progressent. Il faut donc alléger la bureaucratie, faire le ménage dans la multitude des normes et programmes, adopter des pratiques et normes administratives qui assureront un traitement rapide des dossiers.

#### 4.1.3 Quelles sont les actions que peuvent poser les MRC et la Ville de Saguenay afin de favoriser le développement économique de leur territoire?

- **Mobiliser leurs ressources professionnelles et financières pour supporter concrètement les projets des entrepreneurs locaux;** on peut citer en exemple les MRC de Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine qui continuent d'investir dans Forêt modèle, mais celle-ci se situe en aval de la création d'entreprise. Il faut donc des outils complémentaires, dont certains sont actuellement fortement remis en cause. Ce genre de soutien de proximité, par des professionnels connaissant intimement leur milieu, est absolument essentiel à un soutien efficace de nos PME existantes ou en création.
- Réduire au minimum les contraintes administratives, tel que mentionné plus haut (Simplicité administrative, *fast tracks*).
- **Impliquer dès le départ les communautés autochtones** dont le territoire est touché (dans le cas de Forêt modèle, la communauté de Mashteuiatsh surtout) dans l'élaboration et la réalisation des divers projets de développement. Les cas de la centrale Péribonka 4 et de la route 175, de même que la Société de l'énergie communautaire, viennent à l'esprit comme exemples, mais il faudrait aussi que l'approche soit largement répandue, dans les PME notamment, et en particulier via des co-entreprises intercommunautaires.

#### 4.1.4 Comment aider les PME régionales à profiter pleinement de la relance du Plan Nord et de la stratégie maritime?

- Une grande portion du territoire d'application pour les projets de FMLSJ se situe sur le territoire du Plan Nord. **Il est essentiel que les enjeux soulevés par la protection de l'environnement,** notamment les zones protégées, le rétablissement du caribou forestier, les vieilles forêts et autres préoccupations du genre **soient réglés le plus rapidement possible,** car l'incertitude qui y est liée contribue à démobiliser les entrepreneurs ou du moins à les forcer à rester en attente. Cela vaut tout autant pour les produits forestiers non ligneux que pour l'industrie forestière traditionnelle.
- Il faut aussi **donner accès aux soutiens de tous types pour les entreprises désireuses de s'installer sur ce territoire.** Que ce soit au niveau du soutien financier, du support professionnel, légal, commercial ou autre, il faut adopter l'approche administrative allégée proposée plus haut. Il faut aussi que les fonds prévus pour la mise en place du Plan Nord soient accessibles facilement et rapidement. Finalement, **l'accès au capital de risque** est aussi crucial pour la majorité des PME des domaines émergents.



- Par ailleurs, FMLSJ peut agir comme **source de Recherche et développement pour identifier les développements possibles dans le contexte du Plan Nord**. Qu'on pense par exemple à la mise en valeur des espaces protégés, à la cueillette de PFNL à haute valeur, activité très peu perturbante et rentable pour les gens des communautés forestières.
- On doit aussi **favoriser et promouvoir les efforts des Premières Nations pour maintenir ou rétablir les activités traditionnelles en territoire**, et s'assurer que leurs prérogatives territoriales soient bien comprises et respectées par toutes les parties.

## 4.2. *Thème 3 – Développer de nouveaux piliers*

### 4.2.1 Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?

- Il faut d'abord **saisir les opportunités qui s'appuient sur nos avantages comparés**. Dans le cas de FMLSJ, ce sont la proximité des ressources forestières, le milieu de vie attractif, les collaborations nombreuses et productives avec les institutions d'enseignement, les organismes de recherche et les instances de développement économique, et la présence (potentielle et actuelle) de main d'œuvre qualifiée et dynamique. Dans le cas des ressources forestières, il faut noter que la forêt boréale fournit en grande quantité des produits forestiers non ligneux de première qualité, notamment des champignons, petits fruits et plantes médicinales; l'exploitation de la matière ligneuse donne aussi accès à une quantité importante de biomasse, laquelle peut être utilisée pour en extraire des composés actifs, des antioxydants, fongicides et autres extractibles, ainsi que du bio-raffinage pour une large variété de produits tel la lignine, la nanocellulose, les phénols, résines, glycols et autres. Il est essentiel selon nous de mettre d'abord l'accent sur ces produits, avant d'utiliser la biomasse comme carburant, que ce soit en cogénération ou pour des granules. On s'assure ainsi d'obtenir la plus haute valeur ajoutée possible pour la matière disponible, et de plus les utilisateurs de biocarburants préfèrent que leur biomasse ait un taux d'humidité réduit, ce qu'un prétraitement pour les extractibles peut donner.
- Il est important de **nourrir les entreprises (projets) qui constituent des catalyseurs de développement de nouveaux créneaux porteurs**. Il faut entre autres brancher les entreprises innovantes avec les institutions d'enseignement supérieur pour la formation de la main d'œuvre et le R&D.
- La mise en place d'un **nouveau modèle de développement économique plus diversifié** repose, faut-il le répéter, sur la vitalité des PME, l'innovation et la créativité. La



mise en valeur des ressources de la forêt ne sera toutefois pas possible sans des expériences et des essais et erreurs, on devra donc accepter qu'il soit impossible de fournir dans tous les cas des garanties de rentabilité, du moins à court terme.

- Il faut par ailleurs viser à développer des PME qui fourniront **des produits qui sont en réelle demande sur les marchés**, et faire en sorte de privilégier les **entreprises de transformation locale plutôt que celles basées sur la fourniture de matière première à des transformateurs externes**. De cette façon, les profits des entreprises resteront dans la région, au lieu d'être exportés ailleurs tel que dans le modèle que la grande entreprise a trop souvent favorisé depuis plus d'un siècle.

#### 4.2.2 Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?

- Dans la description de notre projet, nous ciblons cinq domaines qui nous semblent les plus prometteurs dans une vision réaliste des opportunités d'affaires qui se présenteront dans les 10 années qui viennent :
  - ✚ Une industrie de la bioéconomie basée entre autres sur la biomasse forestière, principalement en chimie du bois et industries connexes
  - ✚ Un pôle de compétitivité en fourrure boréale (traité dans un autre mémoire dédié)
  - ✚ Une industrie de la transformation des PFNL, notamment des extractibles pour les applications pharmaceutiques, cosméceutiques et des aliments fonctionnels
  - ✚ L'expérimentation de la production de biocarburants pour notamment l'utilisation dans l'industrie forestière
  - ✚ La mise sur pied de circuits touristiques d'expérience offrant une meilleure attraction et une rétention plus grande des clientèles cibles.
- Pour ce qui est de la taille des entreprises, **nous visons plus spécifiquement les PME**. On peut toutefois présumer que des secteurs comme la bioéconomie et l'industrie de la fourrure, par exemple, donneront naissance à des moyennes entreprises de taille respectable, mais que plusieurs des entreprises qui seront issues de la R et D seront de taille modeste. Il serait par ailleurs important de ne pas se limiter au modèle d'affaires traditionnel des PME, et d'inclure dans la réflexion les co-entreprises, les coopératives et d'autres modèles d'économie sociale. Il sera donc crucial d'ajuster les mesures de soutien en conséquence.
- D'autre part, la nouvelle économie que nous proposons est basée sur **le développement durable et la mise en valeur respectueuse de nos ressources forestières**. Cette approche assurera la pérennité des entreprises et des communautés en évitant d'épuiser la ressource et en assurant un approvisionnement durable en matière première pour nos PME de transformation, que ce soit en biomasse, en PFNL, en fourrure ou autre.

#### 4.2.3 Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?

- Les mesures prioritaires ont été abordées dans les paragraphes qui précèdent. En résumé, voici les éléments essentiels qui permettront à FMLSJ de remplir sa mission dans ce domaine:
  - ✚ ***Mettre sur pied un fonds spécialement dédié à l'innovation dans les domaines priorités par Forêt modèle.*** Il y a déjà passablement de mesures de support aux activités de la grande industrie, qui ne semblent pas jusqu'ici donner beaucoup de résultats, notamment à cause de la conjoncture économique; il faut de toute urgence soutenir les secteurs en émergence, qui ont besoin de recherche et développement, de capital de risque, de soutien professionnel pour leur plan d'affaires, leur montage financier, etc. **Il est essentiel pour notre organisation de pouvoir compter sur des fonds spécifiquement dédiés à la R et D**, afin de générer l'effet de levier sur des projets de moyenne et grande envergure dans les champs de recherche identifiés plus haut.
  - ✚ ***Continuer et renforcer la collaboration avec les institutions de haut savoir pour la R et D***, notamment avec les laboratoires de caractérisation, aussi pour les méthodes d'extraction (sur ce sujet, nous avons déjà une bonne collaboration avec des organismes tel le CRIQ, le CRIBIQ, FPInnovations, l'UQAC et l'UQTR, le CEPROCQ, le créneau ACCORD AgroBoréal et autres).
  - ✚ ***Exercer une veille stratégique, technologique et informationnelle continue***, notamment par le réseautage et le renforcement de nos liens de partenariat avec tous les acteurs pertinents de nos domaines prioritaires d'intérêt, ainsi que par les liens réguliers avec le milieu des affaires et de l'entrepreneuriat.

## Conclusion

Dans le contexte d'incertitude qui perdure depuis maintenant plusieurs années, et auquel participent le recentrage obligé de l'industrie forestière traditionnelle, la montée en puissance des préoccupations environnementales, les restrictions budgétaires gouvernementales de tous niveaux, le ralentissement de l'économie mondiale et les questions sur la place des régions, il faut appliquer le principe qu'une crise peut équivaloir à une opportunité. Cette opportunité ne se matérialisera que si nous avons une vision nouvelle de l'avenir de nos communautés forestières et de l'occupation dynamique du territoire québécois auquel elles contribuent de manière essentielle. Il faut remettre en cause de manière fondamentale les modèles d'affaires traditionnels, penser et surtout agir autrement. Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, seul organisme du genre au Québec, a pour mission justement d'explorer de nouvelles pistes de création de richesse pour les communautés dépendant de la forêt, en valorisant l'ensemble des ressources du milieu forestier et non seulement la matière ligneuse.

Depuis sa fondation en 2007, notre organisme a entre autres participé à l'émergence de l'industrie du champignon forestier, contribué par ses recherches en caractérisation des plantations à préserver la possibilité forestière sur son territoire, créé plusieurs outils de gestion en foresterie communautaire, contribué à renforcer l'expertise collective de nos professionnels locaux, et créé un réseau fort diversifié de collaborateurs qui considèrent Forêt modèle comme un interlocuteur stratégique important dans la recherche de nouveaux modèles de développement forestier.

Nous avons ouvert des nouvelles pistes de développement dans le domaine des produits forestiers non ligneux, entre autres pour le sirop de bouleau ou les plantes médicinales ilnu. Forêt modèle a financé une grande partie des démarches pour l'obtention de la certification ISO 14001 sur l'ensemble de son territoire. L'effet de levier de nos investissements en recherche et développement est un élément essentiel de notre positionnement. En 2013-2014, par exemple, nous avons investi 350 000\$ dans des projets qui ont finalement totalisé plus de 1,2 M\$, soit un facteur multiplicateur de 3,43. Il est à noter que la grande majorité des montants ont été dépensés sur le territoire de FMLSJ, rapportant donc des retombées non négligeables, tant en expertise que monétaires, et créant ou consolidant plus d'une vingtaine d'emplois. Nous avons surtout démontré l'importance de travailler ensemble pour nos acteurs locaux, en cohabitation et en collaboration, seule façon de faire face à la complexité de la nouvelle économie mondialisée et des marchés de plus en plus déréglementés, sans oublier la compétition de plus en plus féroce dans tous les domaines.

Forêt modèle, seul organisme du genre au Québec et un des sept encore en opération au Canada, doit être soutenue de manière pérenne et encouragée dans sa mission de lieu de veille, de rassembleur et de catalyseur dans l'exploration de nouveaux paradigmes de mise en valeur durable de l'ensemble des ressources du milieu forestier. Elle a clairement sa place dans la chaîne des intervenants essentiels à la survie et à la pérennité des communautés forestières québécoises, au développement de leurs PME, et comme acteur innovant et créatif de l'occupation dynamique du territoire du Québec, condition essentielle d'un développement national harmonieux.

## Annexe 1 :

### Description du territoire de FMLSJ

#### La Boréale à son meilleur

Le territoire couvert par la **Forêt modèle du Lac-Saint-Jean** fait partie de la grande forêt boréale canadienne et est inclus dans les domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune, de la sapinière à bouleau blanc et plus au nord de la pessière à mousses. Le territoire proposé touche à neuf unités de paysages régionaux de ces domaines bioclimatiques. Il est majoritairement couvert de till épais (37 à 58 %) un type de dépôt glaciaire. Il est cependant intéressant à noter que le sud du territoire est couvert par des dépôts sableux de type fluvioglaciaire, propice à la culture du bleuet. Le réseau hydrographique est développé et composé de nombreux lacs, ainsi que de plusieurs petits cours d'eau. D'importantes rivières traversent le territoire, il s'agit des rivières Ashuapmushuan, Ouasiemsca, aux Rats, Mistassini et Mistassibi. Le régime hydrique est mésique (frais) (800 à 1 100 mm par année dont 200 à 300 en neige) et le climat subpolaire subhumide continental. Il se caractérise par une courte saison de croissance (140 à 170 jours). La température annuelle moyenne varie de -2,5 à 2,5 °C selon la latitude. Le nombre de degrés-jour va de 1 800 à 2 200.

Les essences forestières principales sont le sapin baumier, l'épinette noire, l'épinette blanche, le pin gris, le mélèze laricin, le peuplier faux tremble et le bouleau blanc. En moindre importance, l'érable rouge, le pin rouge, le pin blanc et le bouleau jaune sont aussi présents. Les espèces fauniques les plus recherchées sont l'orignal, l'ours noir, le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée, le tétras du Canada, le castor, la martre d'Amérique, la ouananiche, l'omble de fontaine, le grand brochet et le doré jaune.

### Carte du territoire d'expérimentation de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean : 1 254 275 ha

#### Terrains de piégeage (52)

(Petite ligne blanche)

#### TPI sous CAAF (7)

+ TNO (1)

(Ligne rouge au nord du polygone  
jaune)

#### Limite de bassins versants

(2)

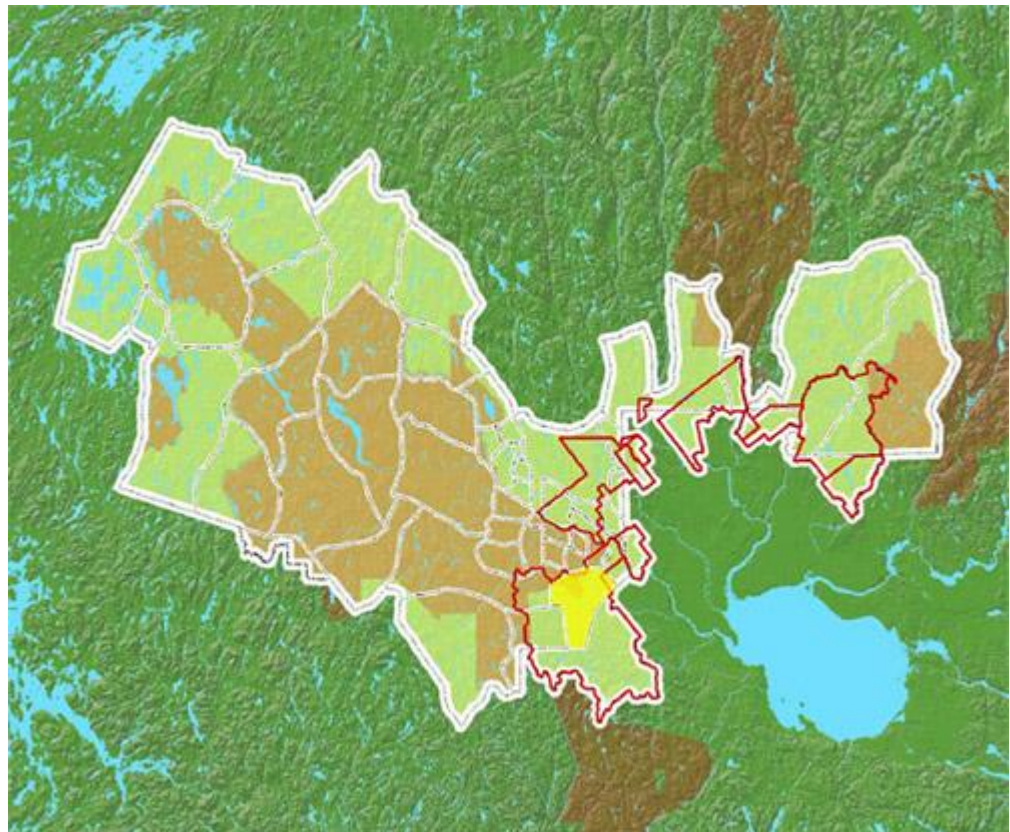
(Ligne rouge autour du polygone  
jaune)

#### Projet Forêt école

(Polygone jaune)

#### Réserve faunique, zecs et pourvoiries

(Polygone brun)





## Carte du territoire d'influence de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean : 9,4 millions d'hectares

**Nitassinan de Mashteuiatsh**

92 280 km<sup>2</sup>

(Ligne orange)

**Réserve à castor de Roberval**

59 890 km<sup>2</sup>

(Ligne verte)

**MRC de Maria-Chapdelaine**

40 000 km<sup>2</sup>

(Polygone vert)

**MRC du Domaine-du-Roy**

18 854 km<sup>2</sup>

(Polygone bleu)

